

AVRIL 2016

NAMUR MAGAZINE

Périodique d'information de la Ville de Namur #90



HÉ, LES JEUNES !

CONFLUENCE : 5 PROJETS POUR DEMAIN

L'EUROPÉADE 2016, À PAS DE GÉANTS



VILLE DE
NAMUR

NAMUR MAGAZINE

Avril 2016

édito

Chère Namuroise, Cher Namurois,

Ce 22 mars, notre pays a été frappé en plein cœur par des actes d'une violence inqualifiable.

Dans ces moments tragiques, la Ville de Namur a immédiatement souhaité exprimer sa solidarité et son soutien aux victimes et s'associer à la douleur des familles.

Rien ne peut justifier de telles atrocités. Ces actes renforcent notre volonté de défendre nos valeurs de démocratie et de liberté.

Plus rien ne sera pareil après ce 22 mars. Malgré tout, il nous faut poursuivre nos projets, continuer à profiter de notre belle ville et de ses rues commerçantes, ainsi que de flâner à la Citadelle ou dans nos parcs et jardins.

La belle saison permettra aussi de retrouver les artistes de rue pendant Namur en Mai, les produits du sud avec le Village provençal ou encore les festivités de la Pentecôte.

Pendant cette période, la Ville poursuit la rénovation de divers bâtiments communaux. Vous avez déjà pu découvrir le nouvel écrin du Caméo, l'Académie des Beaux-Arts magnifiquement rénovée et les aménagements de la Maison des Citoyens.

Alors que la transformation du commissariat de police de la place du Théâtre est en cours, la Ville travaille activement à la mise en œuvre de plusieurs projets d'envergure. Ainsi, l'îlot Rogier sera fondamentalement transformé avec notamment la rénovation du Grand Manège et la construction du nouveau conservatoire.

Par ailleurs, le projet de la Confluence permettra de mettre enfin en valeur ce lieu symbolique avec une nouvelle esplanade, la réorganisation de la circulation, un parking souterrain, la passerelle vers Jambes et la création d'un port numérique.

Enfin, la Ville se prépare à accueillir le plus grand rassemblement de groupes folkloriques européens. Nous vous invitons déjà à partager ce moment de convivialité avec les 5000 participants pendant l'Européade du 20 au 24 juillet. Bonne lecture !

Anne Barzin

Échevine déléguée aux compétences mayorales

Le skate park d'Amée à Jambes
© Ph. Lavandy



Édito	3
Actualités	4
Trophée du Mérite sportif	
Froidebise : l'école rouvre ses portes	
Les rencontres du Parcours Papier	
Citadelle : à louer !	
Le logo de la Ville, toute une histoire	
Le dossier	8
Confluence : 5 projets pour demain	
En images	11
Smart	12
Le wifi urbain	
En bref	13
Nature	14
Des fleurs dans la ville	
Mobilité	16
Nam'In Move	
Juniors	18
Hé, les jeunes ! On bouge ?	
En chiffres	21
Folklore	22
L'Européade 2016, à pas de géants...	
Sécurité	24
Porter plainte : au commissariat plutôt que sur facebook	
Chronique	25
Ce que les lieux disent	
Travaux de voirie	26

Namur Magazine n°90 – Avril 2016

Éditeur responsable : Ville de et à 5000 Namur

Directeur général : Jean-Marie Van Bol

Rédactrice en chef : Céline Van Rompaye

Tél : 081 24 86 78 – fax : 081 24 63 31

namurmagazine@ville.namur.be | www.ville.namur.be

Collaborateurs : Cédric Alvado, Jean-Louis Antoine, Maxime Berghmans, Marc Donéa, Sabine Houwaer, Sophie Marischal, Laurence Mossiat, Pascale Renard, Valérie Sacchi

Photos : Philippe Lavandy, Jacques Leurquin

Réalisation : Caudalie communication

Production/Régie publicitaire : Sponsor One (081 73 68 90)

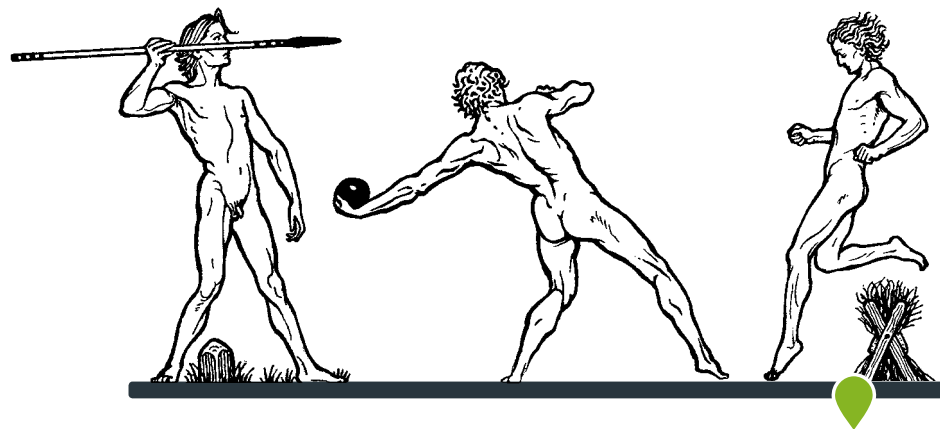
Tirage : 60 000 exemplaires distribués gratuitement dans tous les foyers namurois.



Agenda — Encart central détachable
du 15 avril au 15 juin 2016



Découvrez également le Namur Magazine sur votre tablette, ipad ou smartphone en téléchargeant l'application « Namur » sur Play Store ou Apple Store.



LES TROPHÉES SPORTIFS DE LA VILLE DE NAMUR

La Ville de Namur a récompensé ses champions sportifs 2015. La cérémonie s'est tenue à l'Espace Laloux, à Jambes, le 19 février dernier.

Le Gishi Jambes reçoit le Trophée du Mérite sportif 2015. Installé sous la piscine de Jambes, les tatamis du Gishi Club ont vu passer bien des champions. Le club a d'ailleurs fini la saison Champion de Belgique de la division d'honneur, pas moins !

Le premier accessit va au SMAC, le Sambre-et-Meuse Athlétic Club (Athlétisme - Division 1 interclubs), récompensé pour les performances de ses athlètes en 2015. Soulignons particulièrement celles d'Elliot Crestan, de Raphaël Kapenda (60 m et relais juniors), de Myriam Nicola et de Quentin Decléfs (lancement de poids). Le SMAC est aussi un club formateur de beaucoup de jeunes sportifs namurois et organisateur d'événements comme Atlétissima ou le Grand Prix International de Wallonie dont les recettes sont reversées à l'asbl « Les Perces Neige ».

Le deuxième accessit va au TT Vedrinamur (Tennis de table - Superdivision). Le T.T. Vedrinamur figure dans la plus haute division Belge, tant en interclubs féminin que masculin, et ce sans interruption depuis 7 saisons. 2014/2015 n'a pas fait exception à la règle avec, une fois de plus, de nombreux titres nationaux en catégories seniors, jeunes, en simple comme en double.

Ce club privilégie la formation des jeunes Namurois et Namuroises, se soucie du développement du sport au féminin et se gère sagement et sagement. Dernière caractéristique, et non des moindres, la mise sur pied depuis novembre 2014 de l'activité « Tu joues au Ping avec moi ? » qui a entraîné l'affiliation du club à Handisport. En effet, tous les 15 jours, le club accueille des personnes souffrant de handicap en leur permettant de « taper la balle » avec des affiliés afin de les faire progresser sportivement et, chacun à son rythme. C'est d'ailleurs pour ce projet que le club de pongistes a également reçu le Trophée du Cœur.

La soirée fût l'occasion de récompenser d'un Trophée de la reconnaissance le basketteur Marcel Hougardy, l'ensemble du comité du Royal Namur Vélo (cyclisme), le marcheur Gérard Goujon et le karatéka Pascal Vigneron. Le jeune Nicolas Paquot du club de Rugby Namur XV reçoit la Bourse Chloé Graftiaux pour un montant de 2 325 euros.

VISITEZ LES SOUTERRAINS AUTREMENT



© SPW Moers - Balloïde

La visite des grands souterrains est provisoirement remplacée par la découverte des galeries de Boufflers.

Cette année, en raison des travaux réalisés dans les grands souterrains, la visite guidée de ceux-ci a été modifiée. Ces travaux sont effectués dans le cadre du projet de nouvelle scénographie et prendront fin en 2017.

Pendant cette période, les visiteurs auront l'occasion de découvrir les galeries de Boufflers construites au 17ème siècle sous la volonté de Vauban, ainsi que des lieux insolites rarement ouverts au public.

Citons le grand fossé de Terra Nova, des galeries de tir,... Il s'agit donc d'un parcours totalement nouveau qui permettra aux visiteurs de découvrir d'autres périodes de l'histoire de la Citadelle.

Les visites démarrent de Terra Nova.

Prix : 6 € adultes, 5 € -18 ans et +65 ans, gratuit en dessous de 6 ans, 5 € /pers pour les groupes de minimum 15 personnes.

**+ d'info : 081 65 45 00 ou
www.citadelle.namur.be**

RÉSEAU RAVEL**À VÉLO AU BORD DE L'EAU**

Deux nouvelles infrastructures viennent compléter le Ravel namurois, en bordure de Meuse.



La première est l'installation d'un passage en pente douce sous le pont de Jambes, finalisé cet hiver. Il permet aux promeneurs, joggeurs et cyclistes de traverser le pont par-dessous, sans devoir faire le détour par l'avenue Materne, moins sécurisée. Cette liaison raccorde donc le réseau Ravel de la rive droite, vers La Plante et Amée dans un sens, et vers les Grands Malades et Andenne de l'autre.

Un aménagement similaire est prévu en rive gauche, sous le pont des Ardennes. Il longera le by pass automobile, afin de relier les tronçons existant du Ravel depuis le rond-point d'Harscamp jusqu'au Pont du Luxembourg.

Le Ravel est un réseau accessible aux piétons, cyclistes, marcheurs, promeneurs qui leur assure un cheminement sécurisé, que ce soit pour des balades à visée touristique ou pour des trajets quotidiens, autour et dans le centre de Namur.

Ces travaux sont pris en charge par la Régie des Voies Hydrauliques régionale, sur base d'un projet de la Ville de Namur, dans le cadre du plan Wallonie Cyclable.



APPEL À VOLONTAIRES

Le CPAS de Namur coordonne nombres d'activités liées au volontariat, notamment dans ses propres services. Cinq types d'activités reposent en partie sur l'engagement volontaire :

1. au service Action Logement : pour accueillir, orienter et accompagner les personnes émergeant au CPAS dans leur quête d'un logement
2. pour faire l'accompagnement scolaire des jeunes étudiants bénéficiant de l'aide du CPAS, et notamment pour les cours (niveau secondaire) de mathématiques, de français, de sciences, de méthode de travail, de statistiques, de néerlandais ou d'anglais, ou pour accompagner les devoirs
3. pour soutenir le service d'aide individuelle en alphabétisation et apprentissage du français. Actuellement, ce service est en recherche d'un(e) logopède retraité(e) prêt à donner un peu de son temps
4. pour égayer les journées des résidents en maison de repos : vous avez un hobby, une passion à partager ? Quelques heures pour tenir la cafétéria ou accompagner un senior en promenade ? Votre présence sera appréciée !
5. soutien au service d'insertion sociale, par le biais d'ateliers collectifs, et notamment l'atelier jardin. **Intéressé ? Toutes les informations se trouvent sur www.volontariat-namur.be. Vous pouvez aussi contacter le CPAS au 081 33 73 04 ou au 081 33 70 61.**

La Centrale des Moins Mobiles est en quête de volontaires, plus particulièrement pour les mois de juin, juillet et août. En effet, c'est la période à laquelle les chauffeurs habituels de ce service aux moins valides prennent leur congé, et il devient alors très difficile à la CMM de répondre à toutes les demandes. **Vous avez un permis, un véhicule, et quelques heures à offrir ? Contactez la Centrale des Moins Mobiles de Namur au 081 20 69 69 ou par mail à cmmnamur@gmail.com.**

Citoyens, mobilisons-nous pour le climat!

Un appel à candidature est lancé pour former les groupes de travail du Plan Climat Energie. Pour rappel, l'objectif de ce plan est de réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire namurois. Chaque groupe classé par thématique (résidentiel, enseignement, santé, agriculture et entreprises/commerces) réfléchira aux façons de concrétiser les actions du plan.

Envie de vous engager ? energie@ville.namur.be ou 081 24 63 89.

À venir : la 1^{ère} réunion du groupe résidentiel – 9 mai 2016 à 18h30 (Maison des Citoyens) : présentation des nouveaux systèmes d'aides pour la réalisation de travaux économiseurs d'énergie et échanges sur la stratégie à adopter pour mobiliser les Namurois autour des actions du secteur résidentiel prévues dans le plan.



Plan
Climat Energie
Namur s'engage !

Infos : www.ville.namur.be/energie
www.facebook.com/engagenamur



PARCOURS PAPIER REJOIGNEZ NOS ATELIERS CRÉATIFS !

Après le Tricot urbain en 2014, le Service de la Culture mène un nouveau projet artistique tout au long de cette année : le Parcours Papier. L'objectif est de décorer la ville d'œuvres en papier, un support accessible à tous, offrant une grande diversité créative. La volonté de la Ville est d'impliquer les citoyens ainsi que les partenaires culturels, les écoles et le secteur associatif, afin de présenter un large éventail de manifestations artistiques.

En plus du parcours qui égayera le centre de Namur du 14 octobre au 14 novembre, plusieurs rendez-vous rythmeront l'automne 2016 : conception d'une œuvre sur la façade de l'Hôtel de Ville par Myriam Héquet, exposition Charley Case à l'Église Saint-Loup, exposition-défilé de robes en papier, week-end du livre d'artistes aux Abattoirs de Bomel, exposition «Pop Up the Volume» à la Galerie du Beffroi. A cette occasion, un appel à participation est lancé. En tant qu'artiste féru de volumes (livres de récup'), n'hésitez pas à vous inscrire auprès du Service de la Culture.

Vous pouvez également participer au Parcours Papier en nous rejoignant lors des ateliers créatifs (de 11h à 15h). Trois rendez-vous sont programmés : le 9 avril rue du Beffroi, le 18 mai sur la place de l'Ange et le 11 juin aux Bateliers/Musée des Arts décoratifs. Lors de ces tables urbaines, vous découvrirez diverses techniques pour réaliser des œuvres en papier telles que l'origami (pliage), le papier mâché et le kirigami (découpage).

Avec le Parcours Papier, libérez votre créativité ! (VS)

+ d'infos :

Service de la Culture - tél : 081 24 65 13

www.facebook.com/parcourspapiernamur2016



L'ÉCOLE DE FROIDEBISE ROUVRE SES PORTES

105 adultes suivent les cours de français – langue étrangère organisés par le CPAS. Ils sont désormais installés dans les locaux de l'école de Froidebise.

En effet, l'école communale dont les petits élèves ont désormais rejoint l'école de Bellevue, accueille depuis quelques semaines les apprenants des cours d'Alpha, la cellule du CPAS qui permet aux nouveaux arrivants d'apprendre le français. Les 105 participants ont donc désormais l'espace et le lieu tout à fait adéquats pour leurs diverses activités. Au-delà de la langue, les cours d'alphabétisation visent avant tout à leur permettre de tisser un lien social précieux : groupe de parole, atelier potager, ou encore présentation de la structure institutionnelle belge. Autant d'occasions de se rencontrer, comprendre et s'intégrer dans la société.

MAISONS DE REPOS

Le plan de mise aux normes des maisons de repos du CPAS se poursuit. Ainsi, les travaux de construction d'une extension au Grand Pré (Wépion) ont commencé en mars. Cette nouvelle aile devrait permettre aux résidents d'être à maximum deux personnes par chambre, comme le prévoient les nouveaux standards de confort. Le projet de construction d'une nouvelle maison de repos à Salzinnes se précise : le dépôt de la demande de permis d'urbanisme est imminent, ce qui laisse espérer un début des travaux pour 2017. Dans les projets à plus long terme, rappelons encore la construction d'une nouvelle maison de repos à Erpent (2018) et une résidence-services au Home Saint Joseph.



DE LA TERRE CUITE AU WEB

LE SCEAU COMMUNAL

VILLE DE
NAMUR

Le 36^e tome des Annales de la Société Archéologique de Namur (1923), par la plume d'Albert Huart, raconte la symbolique du sceau namurois : « *Les tours et l'enceinte de ce sceau topographique de Namur sont la représentation sans doute ramassée, équilibrée et stylisée, du donjon namurois dominant le confluent de la Meuse et de la Sambre. La tour ronde centrale, au second plan, est le clocher de Saint-Pierre-au-Château ; le mur à pignon sur lequel elle broche et que domine la bannière armoriée est l'ancien beffroi (...) emblème de liberté.* »

La plus ancienne version connue de ce sceau date de 1250. Utilisée par le maire et les échevins de la ville, elle comporte déjà le Château de Namur et l'enceinte fortifiée. Le sceau évoluera au fil des siècles pour arriver jusqu'à nous sous une forme stylisée, dont la dernière évolution graphique date de 1997.

VILLE DE
NAMUR

Autrefois, on apposait également un « contre-scel » pour éviter les contrefaçons, tout comme nous usons des hologrammes sur les billets aujourd'hui. L'usage du contre-scel est tombé en désuétude au 14^e siècle, avec l'apposition des signatures. Namur a cependant gardé trace de ce contre-scel longtemps : à l'origine, il était composé entre autres d'un ... lion couronné.

Vous souvenez-vous ? C'était l'ancien logo de la Ville de Namur, celui-là même qui a servi jusqu'en 1997, hormis un bref épisode, autour de la révolution française, où notre ville arborait une vaillante déesse de la liberté, puis, sous l'Empire, un aigle.

Avec l'arrivée d'internet et des applications pour mobiles, la lecture du sceau namurois, riche de détails, est parfois mise à mal. Il était donc utile de prévoir une version simplifiée pour les écrans et la communication événementielle (affiches, flyers). C'est chose faite avec le logo ci-dessous. Le dessin a été épuré, et la mention « Ville de Namur – Namur, capitale de la Wallonie » a été remplacée par un sobre mais lisible « Namur Capitale ».

Les organisateurs d'événements, les associations ou partenaires qui seraient amenés à devoir apposer le logo de la Ville sur leurs supports de communication sont invités à se le procurer auprès du service Information & Communication de la Ville de Namur – information@ville.namur.be.



POUR VOS FÊTES DE FAMILLE OU ÉVÉNEMENT D'ENTREPRISE... LOUEZ LA CITADELLE !



Citadelle : des salles de location flambant neuves dans un cadre exceptionnel

Après l'ouverture du Centre du Visiteur, la création du Made in Namur (petite restauration self-service avec des produits du terroir), la rénovation de la conciergerie, le réaménagement des abords de la caserne de Terra Nova, c'est au tour des trois salles de location, situées au rez-de-chaussée de la caserne, de bénéficier d'une remise à neuf.

Dès ce mois d'avril, les salles de location de la caserne de Terra Nova reprendront vie après une rénovation en profondeur bien nécessaire. Outre le rafraîchissement des murs et la pose d'un nouveau carrelage dans l'une des salles, le confort des lieux en général est amélioré.

Un système de ventilation et de chauffage performant a été aménagé, rendant les lieux bien plus accueillants, malgré l'épaisseur des murs et l'inertie thermique du bâtiment. La cuisine, semi-professionnelle, subit aussi une réfection complète. Du nouveau mobilier vient compléter l'ensemble, rendant ainsi les salles de location parfaitement homogènes et cohérentes les unes par rapport aux autres. L'une des salles est munie d'une paroi amovible avec porte intégrée, pour offrir plus de modularité. Elle bénéficie d'un équipement électrique et informatique complet, ainsi que du wifi. Le bar, installé dans une salle indépendante de plus petite capacité (40m²) est également entièrement réaménagé. Il offre une belle complémentarité aux trois salles d'une centaine de m² chacune. Cet espace sera ouvert à la demande pour les groupes ayant leur pique-nique. Pour le petit clin d'œil, chaque espace porte le nom d'une personnalité qui a fait l'histoire de la citadelle : Blanche de Namur, fille du Comte de Namur au XIV^e siècle, devenue reine de Norvège ; Vauban, ingénieur militaire de Louis XIV qui perfectionna les défenses de la citadelle à la fin du XVII^e siècle ; Don Juan d'Autriche, fils illégitime de Charles Quint qui repris par surprise la citadelle alors aux mains des insurgés hollandais au XVI^e siècle ; enfin, Marie d'Artois, mère de Blanche de Namur. La terrasse à l'arrière, pavée et accessible directement depuis l'une des salles est devenue un superbe espace à investir. Avec ses abords entièrement réaménagés, Terra Nova offre un cadre exceptionnel et toutes les installations et infrastructures nécessaires pour y organiser vos événements privés ou professionnels.

+ d'info : 081 65 45 00 - info@citadelle.namur.be

CONFLUENCE

CINQ PROJETS POUR DEMAIN

La Ville de Namur, forte des subsides reçus dans le cadre des Fonds Feder, étudie en ce moment-même les différents projets qui seront aménagés au confluent de la Sambre et de la Meuse, ce lieu emblématique de notre cité. Ces cinq projets entrent maintenant dans des phases très concrètes de leur réalisation, depuis l'étude de faisabilité à la mise en œuvre des chantiers.



Le port numérique & l'esplanade

La Ville de Namur a lancé un concours de travaux pour dessiner le nouveau visage de la Confluence, sur le principe du Concept & Build, déjà mis en œuvre pour le Caméo. Cela implique qu'architectes et entrepreneurs travaillent main dans la main pour plus d'efficacité dans la coordination des travaux, notamment.

Pour accompagner ce concours et évaluer les projets, un jury d'une dizaine d'experts a été constitué. Parmi eux, citons Marcel Smets, ingénieur urbaniste qui fut professeur d'architecture à la KUL et à Harvard, et a mené la reconversion de la Gare de Leuven et de l'Île de Nantes ; Aglaée Degros, architecte et urbaniste spécialisée dans l'espace public, professeur à Vienne ; Pierre Cox, architecte et urbaniste entre autres membre de la Commission des Monuments et Sites ; Thierry Kandjee, paysagiste français et lauréat du Prix de l'Espace Public de Bruxelles 2015 ou encore Etienne Vinchon, qui participe également à la réflexion Namur Confluent Culture en matière d'art contemporain. D'autres spécialistes namurois, issus du Trakk ou de l'administration communale, apporteront leur regard éclairé et leur connaissance du territoire local.

Ce jury a donc été chargé dans un premier temps de sélectionner parmi les candidats potentiels les cinq meilleurs candidats les plus à même de répondre aux attentes de Namur. Ils devront élaborer un projet qui imaginera le futur visage de la Confluence, avec :

- le port numérique (constitué d'un espace d'accueil, d'un espace polyvalent et d'un espace horeca), bâtiment exemplaire énergétiquement et symbole de la ville intelligente ;
- et l'esplanade piétonne, ouverte vers les berges du fleuve, qui remplira aussi une triple mission : événementielle, touristique et citoyenne.

Les projets sont attendus pour cet été. Le jury analysera les propositions reçues à l'automne. L'attribution se fera donc fin 2016. Études et demande de permis sont prévus pour 2017.



FEDER

Quatre des cinq projets sont financés par le FEDER, le Fonds Européen de Développement Régional qui a « vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union Européenne en corrigeant les déséquilibres entre ses régions. » (www.europa.eu)

Les investissements FEDER se concentrent sur certaines thématiques : l'innovation et la recherche, la stratégie numérique, le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME), l'économie sobre en carbone et la revitalisation des grands centres urbains.



© Bureau Greisch

La passerelle

Depuis la Confluence, le piéton ou le cycliste qui souhaite aller à Jambes n'avait jusqu'à présent qu'un choix : rejoindre le pont de Jambes ou celui des Ardennes difficilement accessibles aux PMR et obligeant les cyclistes à rouler sur le trottoir. La Passerelle, ouvrage d'art innovant, proposera une alternative esthétique et sécurisée, quasi invisible dans le panorama du fleuve, mais offrant un point de vue exceptionnel sur celui-ci ! Technologiquement, c'est une prouesse : épaisse de 30 cm en son milieu, la passerelle ne reposera que sur les rives, sans arche ni emprise sur le fleuve. Toutefois, pour pouvoir être réalisé, ce projet exige l'expropriation de trois bâtiments à front de Meuse et de trois autres, rue Mazy.

Le financement de la passerelle est assuré par les Fonds Feder. Si les études de faisabilité ont été réalisées par et aux frais de la Ville, la mise en œuvre est pilotée par le Service public de Wallonie, qui a l'autorité sur les voies navigables. L'enquête publique se terminant le 14 avril, les travaux devraient commencer au printemps 2017, lorsque les procédures d'acquisition ou d'expropriation seront terminées.



Le parking

Cette nouvelle infrastructure doit améliorer l'accessibilité et l'offre de stationnement au centre-ville. Avec une capacité minimale de 500 places (mais idéalement 650), ce parking devra proposer au moins 11 places réservées aux personnes à mobilité réduite, 20 emplacements pour les motos et 50 pour les vélos, et 6 places équipées pour les véhicules électriques. Il offrira des toilettes publiques et de

LES IMPÉTRANTS

Les impétrants, ce sont les conduites ou canalisations enterrées, le plus souvent sous les voiries : électricité, eau, gaz, mais aussi fibre optique et télédistribution.

En août 2016, les travaux de déplacement de ces impétrants débiteront. Il s'agira des premiers travaux. Ils ne permettront plus l'organisation d'événements et le stationnement sur l'esplanade sera progressivement supprimé. L'impact sur la circulation sera limité, mais des mesures ponctuelles seront nécessaires. Ces travaux doivent s'achever avant la fin de l'année et seront directement prolongés par les travaux du parking.

l'information touristique via des écrans multimédias.

Accessible pour les véhicules par la nouvelle rue du Grognon (le long de la Sambre), le parking proposera plusieurs sorties pour les piétons : côté Sambre, côté Meuse, vers le Port Numérique et si possible vers le Parlement.

Le marché prévoit la conception, la construction et l'exploitation du parking. Il est actuellement en cours de passation. 5 consortiums sont en lice. Le concessionnaire sera sélectionné sur les critères suivants : premièrement pour le nombre de places, mais aussi pour la redevance à payer à la Ville et la qualité du projet proposé (politique tarifaire, accessibilité, aspect smart city, sécurité). Les offres ne sont pas encore connues mais auront été déposées avant la date de publication de cette édition de Namur Magazine. Elle sont en cours d'analyse, et le prestataire sera désigné au plus tard cet été.



Les voiries

L'aménagement des voiries doit être conçu en fonction des contraintes suivantes :

- libérer l'esplanade ;
- maintenir un pont sur la Sambre ;
- permettre un flux de 1200 véhicules par heure, aux heures de pointe ;
- intégrer l'importante circulation piétonne et cycliste
- intégrer les transports en commun ;
- permettre l'accès direct au parking, au port numérique, au halage.

Que prévoit le projet ?

- Pour les piétons : passage libéré sur l'esplanade. Passage sous la voirie entre l'esplanade et le halage au confluent. Accès à la passerelle et au boulevard Baron Huart côté Meuse, aux rue du Pont et Bord de l'eau côté Sambre.
- Pour les PMR : accès direct depuis la rue Mazy (Jambes) via la passerelle jusqu'à l'esplanade et au pont de France vers le centre-ville.
- Pour les cyclistes : comme pour les PMR, avec en plus la possibilité de s'intégrer dans la circulation à hauteur du rond-point .
- Pour les véhicules : un rond-point créé à l'intersection du pont du Musée, de la rue du Grognon et de la rue Bord de l'Eau leur permettra de s'orienter vers la rue Notre-Dame, vers Salzinnes, vers le Pont du Musée, vers la rue du Grognon, le parking et le Pont de France.



LES FOUILLES

Une première phase de fouilles archéologiques a été menée entre 1991 et 2000. Toutefois, elles ne concernaient que la partie centrale de l'esplanade. Des fouilles complémentaires doivent donc être menées sur le site. Elles commenceront au printemps 2017 pour une période de 12 mois, et occuperont environ 10 archéologues et 10 ouvriers.



PLANNING PREVISIONNEL

2016 PRINTEMPS

Passerelle : enquête publique

Parking : remise des offres

Voiries : enquête publique

2016 ÉTÉ

Parking : attribution du marché

Passerelle : octroi du permis

Impétrants : déplacement

Esplanade et port numérique :
remise des offres du concours

Voiries : octroi du permis

2016 AUTOMNE

Parking : dépôt de la demande de permis

2017

Parking : octroi du permis et début
des travaux dans la foulée

Début des fouilles archéologiques

Esplanade et port numérique : dépôt
de la demande et octroi du permis

Passerelle : début des travaux

Port numérique : début des travaux

2018

Passerelle : fin des travaux

Fin des fouilles

Port numérique : fin des travaux

Voiries : début des travaux

2019

Esplanade : début des travaux

Parking : fin des travaux

2020

Esplanade : fin des travaux



Toutes les informations concernant ces projets sont à votre disposition au Pavillon de l'Aménagement Urbain de l'Hôtel de Ville (Accès par la rue de Fer) ou sur www.pavillon-namur.be



Le fit parc

Le fit parc, inauguré en mars dernier, est installé dans le quartier du Petit Ry, à Jambes. Cet ensemble d'engins de fitness est accessible à tous, junior ou senior, près du grand étang, au bout de la rue du Petit Ry.



La rue Sous le Pont et Square Léopold

Rue sous le pont et Square Léopold, les travaux de création d'une voirie provisoire se terminent. Une fois celle-ci en place, la construction de la passerelle d'accès à la future Gare des Bus sur le toit de la gare actuelle pourra commencer.



Station Cambio

Une nouvelle station Cambio a été inaugurée à Salzinnes, place Louise Godin, à proximité de l'hôpital Saint-Elisabeth. Cela porte à 11 le nombre de stations sur le territoire communal. À Namur, le réseau de voitures partagées Cambio compte 520 abonnés.

EN IMAGES

Un fonctionnaire à hélice à la Maison des Citoyens

En mai 2015, l'artiste Stéphane Halleux, fraîchement oscarisé, débarquait à la Galerie du Beffroi avec ses créatures loufoques et séduisait plus de 6000 visiteurs. Une des œuvres les plus représentatives de son univers, le fonctionnaire à hélice n°7670, séjourne désormais à la Maison des Citoyens. Sous son air faussement naïf, il nous propulse dans un monde inconnu et espègle créé d'utopies rétro-futuristes. Gageons qu'il ne manquera pas de susciter la curiosité des citoyens namurois.

(VS)



WIFI GRATUIT

AU CENTRE-VILLE

Dans le cadre du projet wallon Digital Cities, la Ville de Namur s'équipe en ce moment d'un wifi urbain, à l'instar de Mons et Liège.

Au total, 26 sites namurois ont été sélectionnés.

L'objectif ? Smart, évidemment ! En l'occurrence, les touristes sont les premiers concernés, puisque cette connexion gratuite leur permettra de ne plus se soucier des frais de roaming ou de data pour accéder aux informations touristiques sur le web. Le service sera bien sûr accessible à tous, mais il n'a pas pour vocation de remplacer les connexions privatives des riverains. La connexion sera limitée à deux heures par jour, sur l'un des 26 sites équipés, allant du cœur de ville à la citadelle, jusqu'à la place de la Wallonie (voir liste ci-dessous). Le système installé permettra jusqu'à 300 connexions simultanées.

Les utilisateurs seront automatiquement dirigés vers un portail communal présentant les différents e-services de la Ville, dont les infos culturelles et touristiques. Après identification, ils pourront surfer sur le web, consulter leurs mails, accéder aux réseaux sociaux, ...

Avantage non négligeable : une fois le compte configuré, il permet également d'accéder au wifi urbain des autres villes du réseau Digital Cities : Liège et Mons (déjà équipés), mais aussi Tournai, Bastogne et Ottignies / Louvain-la-Neuve.

Les sites équipés (sélectionnés par la Ville de Namur pour leur intérêt touristique, culturel et économique) sont :

- la place de l'Ange
- le Beffroi
- la place d'Armes
- la place du théâtre
- la place de la station devant la gare et devant la maison du TEC
- le Jardin de la Maison de la culture
- la place de Québec
- dans le piétonnier, au carrefour des rues de l'ouvrage, Basse Marcelle et Haute Marcelle
- place du marché aux légumes
- rue de Fer devant l'Hôtel de Ville
- place Maurice Servais
- forum de la Paix devant la bibliothèque Moretus Plantin
- parc Louise-Marie, près de la plaine de jeux, face au lac et haut du parc
- le parc de l'étoile
- à proximité du Centre culturel des Abattoirs (côté cafeteria)
- la Place Saint Aubain
- la Place du Palais de Justice
- Terra Nova
- l'Esplanade de la Citadelle (2 points d'accès : panorama et gradins)
- le boulevard de Meuse (Port autonome)
- le Parc Astrid à Jambes
- la Place de la Wallonie à Jambes.



WIFI



Les sites seront identifiés par le logo Digital Cities. Sans présumer des éventuels aléas liés à l'installation des antennes, les premiers équipements seront fonctionnels au début de l'été pour accueillir, notamment, les 5 000 visiteurs de l'Européade !

Classement des Smart Cities Namur est 2^{ème} !

Agoria, la fédération des entreprises technologiques, classe Namur en 2^e position des Smart Cities du pays, avec 69 points sur 100, juste derrière Hasselt (85/100).

Ce classement est établi sur base de cinq critères qui mesurent partiellement la qualité de vie des habitants d'une ville et sur lesquels la politique locale et la technologie ont un impact afin d'améliorer la situation.

Le classement est toujours établi sur base de données publiques et en passant en revue 5 critères pour lesquels des données sont disponibles au niveau belge :

- **l'environnement** : le nombre moyen de kilos de déchets ménagers par habitant (kg/habitant).
- **l'énergie** : la consommation moyenne d'énergie par habitant (MWh/habitant).
- **les bâtiments** : le nombre de permis de rénovation en territoire urbain délivrés par 1 000 habitants.
- **les TIC** : le nombre d'entreprises numériques par 1 000 habitants.
- **la qualité de l'air** : la somme des concentrations de PM_{2,5}, de PM₁₀, d'O₃ et de NO₂ exprimée en nanogrammes par mètre cube (2013).

EN
BREFEN
BREFL'AGENDA 21 AU MENU DE
NAMUR CONFLUENT CULTURE

Avis aux créateurs, aux artistes et à tous les amateurs de culture : la 4^e Rencontre de Namur Confluent Culture aura lieu le 4 juin aux Abattoirs de Bomel. La toute première rencontre, en 2013, a abouti à la rédaction collective du livre blanc de la politique culturelle de la Ville de Namur (horizon 2022) : Namur Confluent Culture. La deuxième s'est intéressée à l'art dans l'espace public et dans le quotidien. La 3^e rencontre a été l'occasion d'aborder les liens entre culture, urbanisme et aménagement du territoire mais aussi de se pencher sur la mutualisation des ressources. La prochaine rencontre portera sur l'Agenda 21 de la Culture. Suite à l'appel lancé en mai 2015, Namur a en effet été désignée comme ville Pilote pour le programme européen 2015-2017. Plus de 500 villes et organisations sont liées à l'Agenda 21, premier document international qui reconnaît et encourage la culture comme moteur et comme catalyseur du développement durable des villes. (VS)

+ d'info : Service de la Culture de la Ville de Namur – 081 24 65 13

**ESPACE CULTUREL
D'HARSCAMP**
en travaux

Des travaux viennent de démarrer à l'Espace Culturel d'Harscamp, afin d'y installer un système de chauffage central et des sorties de secours, qui permettront d'augmenter la capacité d'accueil de cette ancienne église. Les travaux sont prévus pour une durée de six mois, au terme de laquelle l'activité culturelle pourra s'y déployer à nouveau.

DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOTRE VÉLO !

Prolonger la durée de vie d'un objet ou le donner, c'est éviter qu'il ne devienne un déchet. Le samedi 23 avril, BEP Environnement en

collaboration avec les autres intercommunales de gestion des déchets en Wallonie réitère la collecte de vélos.

BEP Environnement invite les habitants à déposer, dans les 33 parcs à conteneurs de la Province (et Héron), des vélos dont ils n'ont plus utilisé mais qui peuvent encore servir à d'autres. Ces vélos seront remis à de nombreux partenaires récupérateurs : ateliers vélos

locaux, C.P.A.S., entreprises de formation par le travail, services communaux, « Ressourceries », autres associations locales,...

Participer à cette action citoyenne, c'est poser un geste tant au niveau de l'environnement (mise en avant du principe de réutilisation) qu'en faveur de l'économie sociale (réinsertion de jeunes via la réparation des vélos collectés).

Vos « rendez-vous Réemploi » dans les parcs à conteneurs en 2016 :
Collecte de vélos le samedi 23 avril
Collecte de livres le samedi 18 juin
Collecte de jouets le samedi 15 octobre

+ d'infos : environnement@bep.be
www.bep-environnement.be

**ON FERME !**

La piscine de Jambes sera fermée du 28 avril au 29 mai, afin de remplacer les sacs de sable des filtres à eau, opération essentielle pour garantir la propreté de l'eau du bassin de natation.

Les piscines de Salzinnes et de Saint-servais sont à votre disposition pendant toute cette période. À noter : la piscine de Saint-Servais sera ensuite totalement rénovée... À suivre !

C'EST LE PRINTEMPS... **NAMUR FLEURIT !**

Au printemps les paysages namurois s'égaient de mille couleurs : c'est l'œuvre de nos jardiniers communaux. Ces hommes et femmes aux mains vertes préparent dès l'automne les parterres, suspensions et vasques pour qu'aux premiers rayons du soleil, fleurs et buissons donnent à Namur ce paysage verdoyant qui fait la fierté de nos campagnes.



Namur Ville Fleurie

L'an passé, pour parer les façades du centre-ville namurois de leurs atours fleuris, 3.000 plantes finies ont été installées dans les 375 jardinières des commerçants du centre-ville. Cette opération est menée depuis 17 ans en collaboration avec l'asbl Gau. L'opération sera reconduite en 2016. Les plantes mises en œuvre en 2016 se composent de 4 variétés : Bidens, Pelargonium, Sauge et Verveine.

Les commerçants et habitants de la corbeille qui souhaiteraient participer à cette opération sont invités à prendre contact avec GAU, au 081 26 26 38 ou par mail à sandrine.regnier@gaunamur.be. Les bacs seront déposés fin mai et repris à l'automne.

Le fleurissement de printemps

Plus de **90.000** plantes ont été mises en place à l'automne pour assurer le fleurissement hivernal et celui du printemps. Parmi celles-ci, **38 050** bulbes ont été plantés : 10 variétés de tulipes, 5 de narcisses, 1 d'ail, 1 de Gladiolus et 1 de jacinthes, de même que 55 040 bisannuelles (8 variétés de pensées, 2 d'Erysimum, 2 de primevères et 3 de myosotis).

Le fleurissement d'été

Dans les prochaines semaines, les équipes poursuivront la mise en place du fleurissement estival, dans les vasques, jardinières, bacs, monuments et parterres. Cela représente la mise en œuvre, dès le mois de mai, de plus de **46 200** plantes, généralement cultivées dans les serres communales, issues de semis, boutures et mini-mottes (**89** variétés différentes).

L'an passé, le fleurissement d'été s'est appuyé sur 1 200 plantes vivaces telles que les heuchères, les hémérocailles, les géraniums vivaces... Saurez-vous les reconnaître ?

Parmi les plantes présentes dans les parterres communaux, on peut citer :

- des boutures de surfinia, verveines, impatiences, pétunias, bégonias, Lantana, héliotropes, géraniums lierres et de 2 sortes de sauges ;
- des plantes issues de semis : amarantes, artichauts, bégonias, cinéraires maritimes, Coleus, cosmos, dahlias, pétunias, sauges, ricins verts, rudbeckias, tabacs, tagètes, verveines et zinnias.

Au rayon des nouveautés 2016 : Ursinia, Laurentia et Argemone.

Des plantes d'orangerie sont aussi utilisées, telles que des Lantana jaunes, des grands Plumbago, lauriers roses tressés, des gros Solanum panachés, des fuchsias sur tige, des bougainvilliers, des palmiers, des orangers, des oliviers, des Acacias Radiana, des Solanum jasminoïdes, des Dipladenia sur structures grillagées, des Agapanthes...



En 2015, les jardiniers de la Ville ont planté dans les espaces communaux

225 arbres hautes-tiges ;

2 047 arbustes, notamment pour les haies ;

8 497 plantes vivaces.

Quelques 100 parterres et plus de 2 300 jardinières de tous types ont également été fleuris !



Rosier églantier (*Rosa rubiginosa*).

+ d'infos :

Ville de Namur

DCV -

Nature et Espaces Verts

Rue Frères Biéva, 203

5020 Vedrin

Tél : 0800 935 62

Le 8 mai, visitez les serres communales !

C'est dans les serres de la Ville que transitent les dizaines de milliers de plantes et de fleurs qui ornent les parcs, les espaces de verdure et les squares de Namur. Le dimanche 8 mai prochain de 9h à 17h, découvrez la logistique impressionnante du service Nature et Espaces verts. Celles et ceux qui en ont déjà poussé la grille ont pu le vérifier : cette journée offre plus qu'une simple visite.

Le service Nature et Espaces verts vous présentera les moyens techniques de gestion mis en œuvre pour embellir et entretenir les espaces verts de la Ville au quotidien : venez admirer de près tracteurs, élévatrice, arroseuses... Le thème mis à l'honneur cette année, c'est le Royaume-Uni ! De nombreux exposants vous proposeront également travail du bois, sculpture de légumes, expo-vente d'animaux de basse-cour, ...

Des ateliers pratiques et ludiques seront ouverts tout au long de la journée : pour vous initier à la sculpture de légumes, confectionner un petit objet en bois ou encore participer à un atelier de « cuisine sauvage ». À découvrir aussi : l'apiculture et les produits de la ruche, des pépiniéristes et collectionneurs amateurs, du déstockage de matériel de décoration ou de jardin de seconde main, des guides pour mieux composter... Des produits à déguster sous le chapiteau des saveurs : petite restauration, pains saucisses au barbecue, produits de la ferme, pizzas au feu de bois...

L'ambiance musicale sera assurée par les souffleurs d'wind.

2000 plantes seront distribuées aux visiteurs : sarriette, thym, ciboulette, menthe... De quoi assaisonner vos préparations culinaires !

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Dimanche 8 mai 2016 de 9h à 17h

Entrée libre

Rue Frères Biéva, 203 à 5020 Vedrin

Tél. 0800 935.62

ecoconseil@ville.namur.be

www.nature-namur.be



PLAN CAPITAL

POUR UNE MEILLEURE MOBILITÉ À NAMUR D'ICI 2020

Les transports en commun existent à Namur depuis 124 ans. Autrefois le tram emmenait les Namurois d'un quartier à l'autre, au gré de nos rues en étoile. Les rails ont disparu au centre-ville depuis belle lurette et notre modèle de transport développé depuis lors montre clairement ses limites: les questions de mobilité sont aujourd'hui au cœur des préoccupations des citoyens. NAM'IN MOVE est une nouvelle dynamique visant à répondre aux besoins de demain et assurer une meilleure accessibilité de la Ville à l'horizon 2020.

Le Groupe TEC (composé de la Société Régionale Wallonne du Transport et de l'exploitant local, le TEC Namur-Luxembourg) l'a bien compris et lance dès à présent à Namur un laboratoire d'un genre nouveau unique en Wallonie. L'objectif? Repenser ses infrastructures et son réseau pour répondre au défi suivant : le bus doit être le moyen de transport autour duquel s'articule la mobilité namuroise de demain. Car il s'agit avant tout d'offrir aux Namurois le choix entre divers modes de transport. On le sait, les défis sont pluriels à Namur. Comme dans la plupart des centres urbains, les automobilistes sont confrontés au problème de parking, les piétons et cyclistes font face à des questions de sécurité, les voiries sont parfois inadaptées et de plus en plus souvent embouteillées. Conséquences : les bus sont de plus en plus sous pression en heures de pointe et leurs horaires sont dictés par les aléas du trafic. Les voyageurs se retrouvent face à une alternative de moins en moins confortable et fiable.

Le travail de réflexion mené depuis deux ans déjà par le TEC, la Région et la Ville a le mérite d'intégrer avec lucidité ces écueils et de proposer des solutions à court, moyen et long terme adaptées au paysage namurois. En effet, si les difficultés actuelles sont liées à une configuration urbaine particulière (rues étroites, carrefours en étoile, ...), de nouveaux besoins émergent, qu'il faut également rencontrer : la création de nouveaux lotissements (par exemple à Erpent) accroît les attentes en terme d'infrastructures et de mobilité. Quand des dizaines de logements sont créés, ce sont autant de familles qui doivent emmener les enfants à la crèche ou à l'école, faire leurs courses ou aller travailler, entraînant des modifications parfois conséquentes des flux de circulation.

En tenant compte du schéma de structure communal dont s'est dotée la Ville et – plus largement – des politiques menées en termes de mobilité et

d'habitat, ce plan évolutif répond mieux aux problématiques de mobilité que rencontre la population locale. L'objectif est clairement de permettre aux Namurois de bénéficier d'un service de transport en commun efficace, fiable, rapide, confortable, adapté à leurs besoins et plus respectueux de l'environnement. La mobilité n'est plus vue comme un domaine à part mais elle est intégrée dans une vision globale des besoins.

Ainsi, le transport public devient un rouage essentiel d'une mobilité multimodale : marche, vélo, moto, bus, train et voiture se complètent plus qu'ils ne se concurrencent, pour une plus grande efficacité des déplacements, pour notre santé et pour celle de la planète. Car l'enjeu est de taille : si l'on continue à gérer notre système actuel de mobilité sans rien y changer, les émissions de gaz à effet de serre – ceux-là même que notre plan climat tend à réduire – augmenteront de 12 % de 2008 à 2030 ! Un problème ne venant jamais seul, la vitesse moyenne de nos déplacements, paralysés par les embouteillages, chuterait encore de 29 %.

Ces chiffres alarmants sont ceux du Bureau Fédéral du Plan, et chacun peut malheureusement en constater la progression réelle lors de ses déplacements quotidiens. Dès lors, le TEC propose aux Namurois un défi ambitieux et nécessaire, avec une approche en plusieurs points et des échéances à court, moyen et long terme. Tout ne changera pas du jour au lendemain sur le réseau de bus namurois : ce qui fonctionne bien aujourd'hui sera maintenu, voire renforcé. D'ici 2020, Namur disposera progressivement d'une offre de bus à même de mieux répondre aux besoins des habitants, des travailleurs et des visiteurs de la capitale de la Wallonie, mais également de services complémentaires aux lignes classiques.

Alors, on valide ?

QUELQUES CHIFFRES

- Le réseau TEC en Wallonie, c'est 760 lignes et 34 000 arrêts. À Namur, le réseau se compose de 17 lignes urbaines, 24 lignes périurbaines, 2 lignes Mobiparcs et 420 arrêts.
- Le réseau urbain namurois coûte environ 13 millions d'€ par an, en augmentation. Les recettes de trafic sont estimées à 7 millions d'€, en stagnation. Même remplis, les bus sont loin d'être rentables : les subsides publics sont donc indispensables.
- En jour scolaire, le TEC véhicule jusqu'à 46 000 voyageurs à Namur.
- Le matin, aux heures de pointe, 50% des voyageurs des Chaussées de Waterloo et de Louvain voyagent en bus, dans des conditions de trafic difficiles. À Salzinnes, ils sont 40 %. À Jambes, par contre (franchissement de la Meuse), ils ne sont que 28% alors que la demande de mobilité est élevée (bureaux, écoles, habitations, ...). Voilà donc une des liaisons à améliorer en priorité.





Vous vous sentez concerné ? Vous avez des remarques, des informations à transmettre ? Des suggestions pour les aménagements à venir ? Découvrez la vidéo du projet et exprimez-vous sur www.naminmove.be ou contactez l'ESPACE TEC de Namur au 081 25 35 55 en spécifiant le sujet « NAM'IN MOVE ».

OBJECTIF

Offrir à Namur d'ici 2020 un bouquet de services de mobilité efficace, fiable, rapide, confortable, plus propre et adapté aux besoins des Namurois.

Le plan se base sur 6 actions principales :

1 Structurer le réseau en proposant :

- un réseau **structurant** entre les pôles principaux, sur les grands axes (un peu comme un métro, à l'échelle namuroise) : il visera surtout à proposer capacité, rapidité, fréquence, ponctualité.
- un réseau de **proximité** en complément, pour assurer les liaisons moins directes.
- pour n'oublier personne, le réseau **périurbain** optimisé assurera la liaison avec les villages et les campagnes.

2 Identifier et conforter les arrêts principaux

dans chaque quartier ou village, pour y développer les services et informations utiles aux usagers, notamment de l'information en temps réel, proposer de meilleures conditions d'attente, etc.

3 Prendre des mesures de circulation

En réservant certaines bandes de circulation aux transports en commun, on permet aux bus d'être moins victimes des embouteillages. Ils sont donc plus rapides et plus attractifs, ce qui est particulièrement intéressant sur les grands axes qui mènent au centre-ville. Les mesures seront innovantes et respectueuses des besoins de tous les utilisateurs de l'espace public. Les habitants des quartiers desservis en bénéficieront donc directement, de même que les navetteurs utilisant les futurs parkings P+R. D'autres aménagements sont envisagés, en lien avec les autres modes de transports (train + bus, vélo + bus, ...).

4 Améliorer l'accessibilité des arrêts

Des arrêts plus accessibles depuis les quartiers, notamment aux PMR, aux vélos, aux piétons. C'est là que la Ville a un rôle fondamental à jouer, en assurant l'aménagement et l'entretien des cheminements et voiries.

5 Adapter les bus

Notamment, le TEC a déjà commandé 11 bus hybrides qui, au centre-ville, rouleront uniquement en mode électrique « zéro émission » dès fin 2016. C'est plus écologique, plus silencieux et plus confortable.

6 Proposer des services complémentaires

Le bus n'est pas toujours la solution pour des raisons de coût ou de besoins spécifiques des utilisateurs. Ainsi, le TEC complètera son offre avec des services tels TaxiTEC (trajets en soirée), Mobiparcs (navettes vers les zonings) et des transports à la demande pour d'autres besoins. Le réseau s'adapte à l'utilisateur. Les services Li Bia Velo ou Cambio, par exemple, seront encore mieux intégrés et plus faciles d'utilisation.



CONCRÈTEMENT

À ce jour, les plans exacts et les horaires des nouvelles lignes ne sont pas encore finalisés. Le TEC, la Ville et la Région se concertent régulièrement pour adapter le projet NAM'IN MOVE aux autres projets liés (nouveaux quartiers, gare, ...). En pratique, le réseau de bus évoluera par groupe de quelques lignes, concernant plusieurs quartiers à la fois, et ce à partir du 2^e semestre 2016. Avant chaque changement, le TEC viendra à la rencontre de ses voyageurs pour leur présenter les changements et répondre à leurs questions.

LE SCHÉMA DE STRUCTURE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il existe un plan qui définit pour Namur quelles sont les zones d'habitat, les zones de commerce ou de bureau, les espaces verts, les zones agricoles... C'est le plan de secteur.

Sur base de ce plan, le schéma de structure définit la façon dont Namur va pouvoir se développer et aménager son territoire : quel type de logement, de services, d'infrastructures faut-il développer prioritairement ? Qui dit création de logement dit également besoin en transports en commun, en crèche, école et boulangerie, en médecin, en centres sportifs... Le schéma de structure est donc un outil d'orientation, de gestion et de programmation du développement de l'ensemble du territoire communal.



HÉ, LES JEUNES !

24000 Namurois ont moins de 20 ans. La Ville de Namur leur propose une foule d'activités, à découvrir en famille ou avec sa classe, ou à programmer pendant les vacances scolaires... Citoyenneté, sports, musées, citadelle : apprendre en s'amusant, à Namur, c'est possible ! Et parce qu'il faut aussi de temps en temps s'aérer les neurones, il existe des maisons de jeunes, des aires multisports, des parcs et même un skate park ! On bouge ?



AVEC LA CLASSE

À 18 ans, et parfois même avant, les adolescents et jeunes adultes sont amenés à se prononcer sur les questions de société, et à élire les représentants politiques de leur choix. Pourtant, on le sait, ce n'est pas toujours facile de s'y retrouver, dans les institutions publiques. Une des meilleures façons d'apprendre à remplir pleinement son rôle de citoyen, c'est de s'informer. Pour cela, la Ville de Namur propose deux animations pédagogiques : l'une sur la citoyenneté, et l'autre plus spécifique sur le climat.

Citoyenneté

La Commune est l'institution la plus proche du citoyen. Elle nous rend quotidiennement de nombreux services. Mais la connaissons-nous vraiment ?

Comment fonctionne-t-elle ?

La cellule Concertation-Citoyenneté du service des Affaires sociales accueille les groupes scolaires ou associatifs soucieux de découvrir leur administration communale. Elle propose une série d'animations ludiques et adaptées à tous les âges pour permettre à chacun de comprendre et de vivre sa commune...

Un citoyen informé est un citoyen responsable ! Et un citoyen responsable est un gardien de la démocratie...

+d'info : Cellule Concertation Citoyenneté – 081 24 72 42

Le climat change, et toi ?

Apprendre en s'amusant et aborder le thème du changement climatique avec créativité, esprit critique et curiosité ... C'est l'objectif de ce jeu lancé par le Pavillon de l'Aménagement urbain et illustré par des artistes contemporains pendant la COP21. Les jeunes testeront leurs connaissances, interpellent les citoyens namurois et repartiront avec de bonnes idées pour agir dès aujourd'hui ! Participation gratuite – inscription obligatoire.

Enfants et adolescents de 8 à 18 ans
Lieu : Hôtel de Ville, Maison des Citoyens, rue de Fer à 5000 Namur

Informations et inscriptions :

081 24 72 04 ou

pavillon-namur@ville.namur.be

Pendant les jours blancs : Go to summer !

Le 21 juin, la Ville propose aux étudiants une série d'activités autour des fameux jours blancs. Plutôt que d'errer sans but dans les couloirs désertés de l'école, parce que les professeurs sont en conseil de classe, et bien sûr, avec l'accord des écoles participantes, pourquoi ne pas profiter de la journée pour s'informer, s'amuser, et se réjouir d'avoir enfin fini les examens, dans une ambiance festive et sécurisée ?

Au programme : concert, sport, musique, stands de prévention... C'est pour les jeunes, et c'est gratuit. Elle est pas belle, la vie ?

GO TO SUMMER est une opération menée par la police, Infor-Jeunes, les pompiers, la Ville et coordonnées par le Groupe de Prévention sociale.

En juin, et tout l'été : à vélo !

L'autonomie, ça commence aussi par les déplacements ! Avec ton permis vélo en poche, c'est la fin des parents-taxis. Pendant l'année scolaire, Pro-Vélo organise le « permis vélo » avec les classes de 6^e primaire. L'été, certains stages proposent d'apprendre à rouler à vélo en ville, sur la route ou sur le RAVEL... À toi la liberté !

Le rassemblement des conseils des enfants

Certains n'attendent pas d'être grand pour s'engager dans la vie de leur communes... C'est le cas des enfants qui font partie d'un Conseil communal des Enfants. Le 23 avril, l'ensemble de ces conseillers juniors – 400 jeunes, venus d'une trentaine de communes - se réunit à Namur, pour une journée de rencontres et de découvertes des institutions wallonnes. À Namur, il n'y a actuellement plus de conseil des jeunes... Envie de changer ça ? Manifeste-toi !

+ d'info : CRECCIDE
www.creccide.org

TON QUARTIER, TON LIEU DE VIE

Il existe sur le territoire de Namur nombre de maisons de jeunes accessibles en dehors de l'école. Certaines proposent des animations culturelles, de l'aide aux devoirs ou simplement, un lieu d'accueil où rencontrer, échanger, réfléchir, grandir ou s'éclater !

Maison des Jeunes et Centre Culturel de Basse-Enhaive

rue Charles Lamquet, 135 - 5100 Jambes
Tél. 081 30 33 68 — mjbasseenhaive@hotmail.com

Maison des Jeunes et de la Culture de Champion

rue Alexandre Collin, 14 - 5020 Champion
Tél. 081 20 02 98 — mjc5020@hotmail.com

Maison des Jeunes Jambes 2000 ASBL

Allée du Parc, 21 - 5100 Jambes
Tél. 081 30 66 63

Maison des Jeunes et de la Culture «Plomcot 2000»

Avenue des Champs Elysées, 39, bte 134 - 5000 Namur
Tél. 081 22 97 35 — plomcot@skynet.be

Maison des Jeunes de Saint-Servais

Chaussée de Waterloo, 182 - 5002 Saint-Servais
Tél. 081 77 71 70

Espace Communautaire des Balances/Maison des Jeunes de Salzinnes

rue des Bosquets, 38 - 5000 Namur
Tél. 081 74 54 36 - 081 73 66 27



© Skuds-simon fusillier

MAIS ENCORE

Les animations de la Capitainerie

Comme l'été dernier, la Capitainerie du Port de Jambes proposera tout au long de la belle saison des activités sportives et ludiques aux enfants et aux jeunes.

Capitaine d'un jour à bord d'un Catamosan, frissons sur le Blob Jump, ping pong, trampoline ou pétanque sur l'eau, stand up paddle, en balade ou lors d'un match de polo, l'incontournable parade sur la Meuse tous les mercredis,... Le fun est au rendez-vous, pour des after school sous le signe du sport et de la bonne humeur !

+d'infos : www.lacapitainerie.be

Gaff à la route

Depuis janvier, plusieurs écoles primaires et secondaires du Namurois travaillent à la thématique de la sécurité routière. Après avoir vu le spectacle « Dé(s) vies ! » de la Compagnie du HaZarT, les écoles qui participent à cette opération ont proposé des ateliers créatifs sur la sécurité routière : création d'une bande dessinée, réalisation de slogans qui seront publiés sur des cartes postales, élaboration d'un spot-radio, un show visuel en plein air,... Les quartiers des Balances et Saint-Nicolas ont également travaillé sur le sujet.

Le résultat de ces travaux sera présenté au public le vendredi 20 mai après-midi, sur l'esplanade du Grognon, à l'occasion de la clôture de l'opération. Au programme : spectacle, voltige, graf, concours de slogan, flash mob et ateliers créatifs sur le code de la route.



Bouger près de chez soi

Envie d'un match de foot improvisé ? D'un terrain à l'abri pour se défouler ?

Il existe plusieurs aires multisports sur le territoire de Namur : à Hastedon et Germinal (Saint-Servais); au Petit Ry (Jambes), aux Balances (Salzinnes). Ces agoras sont ouvertes et accessibles tous les jours – même si, clairement, on te demande d'éviter le match de basket ou la grande discussion qui refait le monde aux heures où tout le quartier est endormi !

Equipée d'un terrain de foot et/ou de basket, de bancs, et d'une bulle qui protège de la pluie, cet espace est ouvert à tous et toutes. Pour les plus agiles, le skate park d'Amée, en couverture de ce magazine, offre un bel espace de jeu !

**RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET
DES STAGES ET PLAINES PRÉVUS CET ÉTÉ
SUR WWW.VILLE.NAMUR.BE**

L'ÉTÉ ON AIR



Une nouveauté cette année : un stage « Radio » sera organisé du 1^{er} au 5 août en partenariat avec RUN, la Radio Universitaire Namuroise. Présentation par Pascal Vanbel et Vincent Massaux, les animateurs.

Pour se faire une petite idée, écoutez RUN RADIO sur le 88.1 FM ou regardez le streaming sur run.be

La Radio Universitaire Namuroise, ce n'est que pour les étudiants ?

Pas du tout ! RUN c'est avant tout une asbl, qui fait de la radio, bien sûr, et organise aussi des concerts. Pour la petite histoire, la radio universitaire a vu le jour au début des années 90, dans le cadre d'un kot à projet, le Blues Kot. Aujourd'hui, nous sommes subventionnés par la Fédération Wallonie Bruxelles, en tant que radio associative et d'expression, et par l'Université, qui nous héberge, et finance certains de nos projets.

Qu'est-ce qu'on entend sur RUN ? Du rock alternatif ? Des garage bands ?

Au début, on ne diffusait en effet que du rock alternatif. Le courant alternatif est resté, mais la couleur musicale s'est enrichie : hip hop, reggae, électro, jazz et même du classique. Nous sommes ouverts à toutes les diversités. Cela se remarque aussi dans les émissions que l'on propose, en collaboration avec le milieu associatif. Nous accueillons régulièrement les acteurs de la vie locale : le Cercle Homosexuel Namurois, Vie féminine, les communautés étrangères... Nous faisons le choix de l'ouverture. On parle aussi cinéma, vie culturelle, et on propose un max de décrochages : à Namur en Mai, aux Fêtes de Wallonie, on relaie Radio Esperanzah... Nous diffusons 24h/24, sept jours sur sept. Il n'y a que pendant les vacances où les émissions proposées par les étudiants lèvent le pied. D'ailleurs, toute personne qui a envie de s'investir dans notre projet de radio est la bienvenue ! Qui sait, peut-être qu'un jeune se trouvera une vocation de présentateur ou de technicien après avoir participé au stage ? Ce serait formidable !

Justement, parlons-en de ce stage... Quel est le programme ?

Le stage de radio sera décomposé en plusieurs temps. Les ados auront l'occasion de faire du reportage de terrain, ils auront une formation technique en enregistrement (placement par rapport au micro, pose de voix, modulation éventuelle de l'enregistrement), montage et retravail de son, mixage direct. Bien sûr, on prévoit une répétition générale, et enfin enregistrement de l'émission, qui sera diffusée le vendredi ! Le principe de base est clair : les formateurs encadrent mais ne font pas à la place des jeunes. Il n'y a pas de pré-requis si ce n'est une petite maîtrise de l'ordinateur.

Pour qui ? les 13-18 ans - Combien ? Le stage coûte 80 €.
Quand ? Du 1^{er} au 5 août - Où ? À Namur, dans les locaux de Run Radio, rue du Séminaire 22. Attention : il n'y a que 10 places !
Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes.

POUR LES PLUS PETITS...

Y'a pas que les ados, dans la vie... Pour les petits, des animations existent aussi !



Les animations Lego : construis le futur

La Ville de Namur mobilise les célèbres briques colorées dans son Pavillon de l'Aménagement urbain afin d'impliquer les petits Namurois dans la construction de la ville de demain. Comment voient-ils la ville du futur, quels équipements et quels usages veulent-ils et comment les représentent-ils ? Quels transports ? Quels logements ? Quels espaces pour vivre ensemble ? Quelles attentions pour l'environnement ? Avec l'activité "Construis le futur", le Pavillon donne la parole aux enfants. Ils sont encadrés par des animateurs et reçoivent toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension des enjeux. En groupe ou en solitaire, chaque enfant aura l'opportunité de construire son modèle de ville idéale.

Participation gratuite – inscription obligatoire – Pour les enfants dès 6 ans.

+ d'info : 081 24 72 04

ou.pavillon-namur@ville.namur.be

Le Parc Attractif Reine Fabiola



Tout l'été, le Parc Attractif accueille petits et grands pour quelques heures d'amusement au grand air. Avec ses plaines de jeux adaptées selon l'âge des enfants (3-5 ans, 6-12 ans), son mini-golf et son mur d'escalade, le PARF offre une belle palette d'activités. Ajoutez-y les voiturettes électriques, les go-karts à pédales, les trampolines, le jeu d'échecs géant, la pétanque, les châteaux gonflables, le tennis de table, ... et vous avez la recette parfaite pour une journée réussie !

Une cafétéria accueillante avec terrasse est également à disposition, avec une petite restauration, quelques snacks et boissons fraîches qu'apprécieront petits et grands. Accessible aux personnes à mobilité réduite – Parking aisé – Animaux interdits
 + d'infos : www.parf.be

EN CHIFFRES

75

C'est le nombre de caravanes qui sont passées par le terrain d'accueil des gens du voyage la saison passée. Inauguré en avril 2015, le terrain a été fermé deux mois, pour quelques travaux d'électricité et de sécurisation. Entre avril et septembre, et malgré cette fermeture, sept groupes y ont séjourné, en bénéficiant de l'accueil et des animations mis en place par le service de Cohésion Sociale de la Ville de Namur. En 2015, si trois groupes se sont installés sur le terrain sans autorisation, soulignons qu'aucune implantation sauvage n'a été signalée à Namur, ce qui indiquerait que l'existence du terrain de Lives-sur-Meuse est désormais bien intégrée par ses usagers potentiels. La saison 2016 a déjà repris : un premier convoi a réservé et séjourné début mars. Rappelons que les séjours sont soumis à autorisation préalable, et ne peuvent excéder une période de quinze jours.

26

La station Bia Vélo « Pont de Jambes » est la 26^{ème} installée sur le territoire namurois depuis la mise en service des vélos partagés, en 2012. Prévue dès les origines du projet, elle ne pouvait cependant être mise en service avant la fin de travaux de voirie qui se sont déroulés avenue Materne. Voilà qui est chose faite ! La nouvelle station offrira un point d'accès de et à partir de l'artère commerciale de Jambes, à proximité des administrations wallonnes. Elle est également la station la plus proche pour rejoindre la Capitainerie, lieu de plaisance et d'activités bien connu des Namurois et des touristes. Cette nouvelle station vient compléter un réseau qui s'étend de Jambes à Saint-Servais en passant par Salzennes et Bomel. Depuis le lancement du service en avril 2012, on dénombre 235 000 locations (dont 202 000 locations d'abonnés et 33 000 locations 1/7 jours). 1 148 personnes disposent d'abonnement longue durée. Le cap des 250 000 utilisations est proche !

106

C'est le nombre de dossiers suivi par le Bureau d'Etudes des Bâtiments de la Ville sur l'année 2014. Cela couvre les dossiers à l'étude, qui n'étaient pas encore planifiés au budget, comme les travaux déjà en cours ou en passe de l'être. On retrouve notamment dans cette liste des travaux de mise aux normes incendies, de réfection de toitures, d'aménagement, d'entretien ou de restauration, des études de faisabilité, des remplacements de châssis, des mise en conformité d'installations électriques, ou encore l'installation de panneaux photovoltaïques. Ces travaux concernent toutes les infrastructures communales ou dont la commune a responsabilité : écoles, musées, salles de sport, églises, théâtre, centre d'information ou encore académie.

6

C'est le nombre de visites à thème que vous propose l'Office du Tourisme ce printemps. Le souffle du vent dans les feuilles, le murmure des eaux qui frétilent en approchant du confluent complice de la puissance protectrice des hauts remparts de la Citadelle...les Lumières dans la ville, le souvenir des hommes qui ont payé de leur vie pour la liberté : oui, amis Namurois, vous pouvez être fiers, Namur foisonne d'arguments forts et beaux. Beautés palpables ou beautés d'âmes, les patrimoines naturel, architectural et monumental, fluvial ou encore de mémoire, l'illustrent bien. De belles balades à pied, d'autres à vélo, pas mal de choix autour de l'eau, en altitude aussi, en chansons au menu des dimanches. La fierté patriotique n'est pas oubliée avec le tourisme de mémoire avec les visites de la ligne de front d'août 1914, Marcholette - Cognelée et la grande difficulté qu'ont eu nos aïeux à survivre sous l'occupation.

Cette année encore, l'Office du Tourisme de Namur et les Guides Touristiques du Namurois vous ont concocté un menu éclectique et varié, pour les visites à thème du dimanche après-midi. À vos agendas !

- 10 avril : Tour des 3 écluses (à vélo)
- 24 avril : Namur au siècle des Lumières
- 8 mai : De la Citadelle au Confluent
- 22 mai : Ligne de Front d'août 14 : Marcholette-Cognelée (à vélo)
- 5 juin : Namur reprend vie
- 19 juin : Lecture architecturale des villas mosanes (à vélo). (SH)

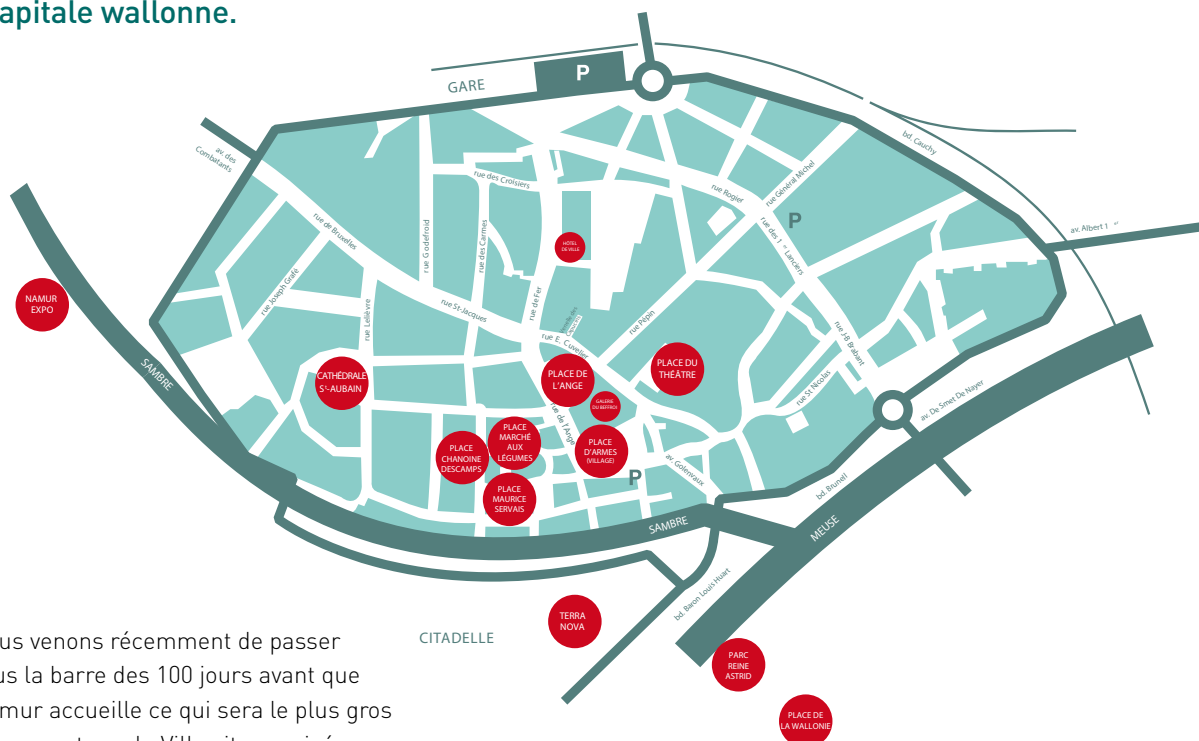
25

Un sacré anniversaire : les 25 ans de la Maison d'accueil des Trieux ! Cette structure d'accueil d'urgence a vu le jour en 1991, pour répondre aux difficultés de logement rencontrées par les familles les plus défavorisées. La maison, installée rue de Bruxelles, peut accueillir jusqu'à 8 familles et 2 personnes seules, soit 26 personnes au total. Les Trieux ont également installé une structure d'accueil place l'Illon, ainsi que la pension de famille de la rue Saint-Nicolas. Ces logements sont entièrement équipés, et ont pour vocation de permettre aux personnes sans logement de poser leurs bagages, pour reconstruire leur projet de vie et repartir. Ce sont donc des logements avec des loyers qui n'excèdent pas 4/10^e des revenus, et des contrats de très courte durée, l'objectif étant encore et toujours d'aider les personnes à reprendre pied dans leur vie.

L'EUROPÉADE 2016, À PAS DE GÉANTS...

Le programme détaillé et toutes les informations pratiques pour cet événement exceptionnel se trouvent sur www.europeade2016.be

En juillet prochain, des groupes folkloriques issus de toute l'Europe se rassembleront en musique et en costumes traditionnels à Namur. Un événement majeur pour la capitale wallonne.



Nous venons récemment de passer sous la barre des 100 jours avant que Namur accueille ce qui sera le plus gros événement que la Ville ait organisé.

L'Européade est en effet le plus grand rassemblement de groupes folkloriques, qui pratiquent la danse, le chant, la musique et le jeu de drapeaux en Europe.

Ce sont plus de 4 250 participants qui sont inscrits, formant près de 170 groupes et représentant quelque 23 pays d'Europe. Les moyens logistiques à mettre en œuvre pour assurer le bien-être de toutes ces personnes sont énormes et sont implémentés par une équipe principalement composée de bénévoles aux côtés des services de la Ville.

Pendant cinq jours, Namur sera une scène permanente où s'exprimeront toutes les cultures présentes avec, bien évidemment, un focus particulier sur la présentation du folklore namurois à l'occasion d'un spectacle coordonné par l'asbl Folknam, place Maurice Servais le premier jour en soirée.

Cette manifestation se veut un moment de rencontre, de partage et de vivre ensemble. Pour cela, il a été décidé que l'accès à l'ensemble des spectacles sera gratuit. Trois moments, les galas d'ouverture et de clôture et le concert de chorales se dérouleront à Namur Expo aménagé pour accueillir plus de 5.000 personnes.

La population namuroise et le milieu associatif namurois ont déjà répondu présents à l'occasion des appels lancés par le Comité local d'organisation pour assumer certaines missions.

Il n'est pas trop tard pour ceux et celles qui souhaiteraient vivre cette organisation de l'intérieur pour venir rejoindre l'équipe des bénévoles en s'inscrivant via le site internet www.europeade2016.be ou par téléphone au 081 30 22 17.

Dans le programme il est à épingle, outre les deux galas, la parade qui sur un parcours entre Namur Expo et le bas de la ville permettra de découvrir l'ensemble des groupes dans une ambiance musicale et une panoplie de couleurs.

Ce 15 avril, une délégation du Comité International de l'Européade (CIE) réunissant une trentaine de représentants issus des pays participants se réunit à Namur pour s'assurer de l'avancement des préparatifs de ce grand événement et répercuter les informations pratiques aux groupes qu'ils représentent.



Namur Capitale Européenne du folklore n'est pas un terme galvaudé et les retombées pour l'économie locale seront importantes tant dans le secteur touristique que du commerce de proximité.

Cette manifestation sera tout bénéfique pour le Festival de Folklore Namurois qui cette année n'aura pas lieu mais dont l'édition 2017 est déjà programmée du 18 au 21 août en terres jamboises.

N'hésitez pas à consulter le programme en détails : il est impossible de ne pas trouver un moment idéal et convivial, à partager en famille ou entre amis.

(MB)



NAMUR CAPITALE DU FOLKLORE

Namur, Capitale de la Wallonie peut être fière de son folklore qui symbolise le patrimoine vécu du Namurois, la tradition qui lui est chère.

Le folklore namurois est reconnu comme étant un des plus anciens. Les traditions populaires sont encore très vivantes et se manifestent tout au long de l'année avec entre autres, la fête de Saint Vincent de la Frairie Royale des Masuis et Cotelis Jambois, les Grands Feux, les Journées du Folklore et des Traditions, les Joutes nautiques du Buley, le Festival de Folklore de Jambes, le Concours des Menteurs de la Royale Moncrabeau et le combat de l'Echasse d'Or qui prend place lors des Fêtes de Wallonie.

Qu'ils soient militaires, historiques, de reconstitution, gastronomiques, de danses, de chants ou de musiques traditionnelles, tous ces ensembles perpétuent, sauvegardent et font revivre les traditions. Présents dans les nombreuses manifestations locales, ils s'exportent également à l'étranger, avec une ligne commune à tous : les Namurois ont le culte de la fête et privilégient ces moments qu'ils partagent en toute convivialité et où ils peuvent affirmer leur identité.



SIGNALEMENT ET PLAINTES :

AU COMMISSARIAT PLUTÔT QUE SUR FACEBOOK



Les habitudes de communication ont fortement changé avec la généralisation d'internet et l'apparition des réseaux sociaux. Aujourd'hui, de plus en plus d'institutions, dont la police, utilisent régulièrement ces réseaux, tels Twitter et Facebook, afin de communiquer vers le grand public. Si les services de Police se modernisent et s'adaptent aux nouveaux modes de communication de la population, la demande d'une intervention policière urgente doit toujours se faire par téléphone et le dépôt d'une plainte exige encore, dans la plupart des cas, un déplacement vers le commissariat.

Pour que les services de police puissent agir le plus rapidement et le plus efficacement possible dans le cadre d'un méfait, d'une agression, d'un vol, il est important que témoins ou victimes contactent au plus vite les numéros d'urgence. Dans certaines situations, une victime ou un témoin choisit de partager son «histoire» sur les réseaux sociaux. Ce nouveau mode de partage avec ses contacts, de plus en plus populaire au sein des différentes générations, ne doit en aucun cas se substituer à une déposition officielle auprès de la police. Par ailleurs, interpellé directement la police via sa page Facebook ou en message privé voire en identifiant la police dans un commentaire ne constitue pas un dépôt de plainte. Cela ne suffit pas pour acter officiellement une déposition. Et, en cas d'urgence, cela n'est d'aucune utilité : seul un contact verbal (par téléphone ou contact direct avec un policier) permet une réaction policière rapide et adéquate. Pour qu'une démarche policière puisse être engagée, c'est directement à la police qu'il faut donner les informations pertinentes, bien plus que sur les réseaux sociaux.

Un cas concret : les agressions dans le quartier universitaire et de la gare.

Cet hiver, une série d'agressions a eu lieu à Namur. Les témoignages ont fait la une de la presse et ont été largement relayés sur les réseaux sociaux, créant un vif émoi autour du quartier de l'université et de la gare. Sur base du climat d'insécurité qui semblait régner dans ce quartier, les services de la Zone de Police ont immédiatement intensifié leur présence et leurs patrouilles. Mais les débuts de l'enquête furent difficiles : si les médias et les réseaux sociaux rapportaient les témoignages de plusieurs victimes et témoins d'agressions violentes, aucune déposition officielle n'était parvenue aux services de police ! C'est donc au départ d'informations très lacunaires que les policiers ont entamé leur travail d'enquête : pas de description d'auteurs, pas de localisation précise, etc. Après un travail de sensibilisation de la population, via les médias et l'Université, quant à l'importance de dénoncer les faits directement aux services de police, des éléments précis et concrets ont permis l'exécution de devoirs policiers et judiciaires tels que :

- Surveillances;
- Relation entre les différents faits;
- Opérations de contrôle;
- Interpellations de suspects;
- Identification de suspects;
- Arrestations et mesures judiciaires.

Entre le 15 janvier et le 15 février, trois personnes majeures ont été placées sous mandat d'arrêt, et deux mineurs ont été placés en IPPJ. Aujourd'hui encore, les enquêtes se poursuivent dans plusieurs dossiers. [CVR/LM]

COMMENT CONTACTER LA POLICE ?

Pour un appel à l'aide ou une information concernant une situation suspecte :

- par téléphone, 24h/24 – 7j/7 au 101 ou via la ligne directe de la Zone de Police de Namur : 081 246 611 (choix 1)

Pour une demande de renseignement général : soit par téléphone au 081 246 611 (choix 2), soit par mail à police@polnam.be

Réponse et traitement de la demande pendant les heures de bureau.

Comment déposer plainte?

Le dépôt de plainte nécessite le déplacement dans un bureau de police :

- Hôtel de police, Place du Théâtre, 5 à 5000 Namur.

Malgré le gros chantier de rénovation du bâtiment, l'accueil du public est maintenu **7j/7 24h/24**.

- Commissariat d'Hastedon, rue du Plateau d'Hastedon, 3 à 5002 Namur

Accessible au public les jours ouvrables de 08h00 à 16h30.

Sur rendez-vous ?

Pour un certain nombre de faits liés à des délits contre les biens, il est désormais possible de prendre rendez-vous pour un dépôt de plainte.

Comment se tenir informé de l'actualité policière ?

Abonnez-vous aux comptes réseaux sociaux de la ZP :

- Facebook.com/polnam.be
- Twitter.com/@ZPNamur

LA RUE DE LA DODANE

Namur n'a pas le monopole d'une Rue de la Dodane. Il en existe une autre à Amiens. Comme il existe à Nivelles un Boulevard et un Parc de la Dodaine. Tous ces noms ont une origine similaire. En effet, la « dodane » est l'appellation régionale des batardeaux : ceux-ci étaient des digues placées dans

les fossés des enceintes urbaines pour en assurer la régulation hydraulique, et leur façade était en forme de « dos d'âne ».

Une bonne définition valant mieux qu'un long discours, voici celle que donne de « batardeau » l'ingénieur militaire Bélidor dans son *Dictionnaire portatif de l'ingénieur et de l'artilleur* (éd. de 1768) : *C'est dans le fossé d'une ville de guerre, un massif de maçonnerie qui traverse toute la largeur de ce fossé pour en retenir l'eau à une certaine hauteur ... La partie supérieure du batardeau est terminée en dos d'âne et forme une espèce de chaperon : cette partie se nomme la cape du batardeau.*

À Namur, on en trouve des mentions dès le 15^{ème} siècle dans la comptabilité urbaine, qui adopte la graphie *dodaine*. Borgnet en a répertorié quelques-unes dont il tire la description suivante : *Quant à la forme de ces dodaines, elle devait être la même que celle de la batte Mériat (quatrième enceinte) reconstruite en 1407. Celle-ci avait quatorze pieds d'épaisseur ; au milieu était pratiqué un arveau de neuf pieds d'ouverture dans lequel un venteau s'élevait ou s'abaissait au moyen d'une vis.* (Borgnet, *Promenades dans Namur*, pp. 278 – 279). Plusieurs *dodaines* jalonnaient ainsi les fossés de la ville.

Ceci étant posé, et s'il paraît a priori utopique de prétendre déterminer à quelle « dodane » notre rue doit son nom, poussons l'enquête un peu plus loin.

L'appellation fut adoptée en 1878 sans que le Bulletin communal n'apporte de précisions. Par ailleurs, les archives communales du 19^{ème} siècle ayant brûlé avec l'Hôtel de Ville en août 1914 ne peuvent être en l'occurrence, et pour cause, d'aucun secours. La décision communale ne fit cependant qu'officialiser un toponyme existant, le « chemin de la dodane », modeste voie qui reliait la Sainte-Croix à la Sambre et dont les riverains réclamaient depuis longtemps l'amélioration.



Bien qu'*extra muros*, elle venait buter sur les fortifications. Aujourd'hui encore, la Rue de la Dodane débouche à une de ses extrémités sur l'avenue de Stassart, laquelle longe le parc Louise-Marie. Et l'on sait que celui-ci fut établi à l'emplacement des fossés du front occidental de l'enceinte urbaine

dans sa plus grande extension.

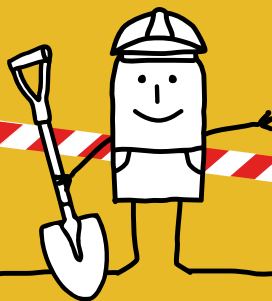
Ce secteur de la quatrième enceinte, entre la Porte de Bruxelles (ou Porte en Trieux) et la Sambre, fut entrepris au 15^{ème} siècle. C'est en 1418 que la Ville acheta les terrains nécessaires. Une dizaine d'années plus tard, les fossés étaient creusés et la muraille construite. En 1427 en effet, une *dodaine* située peu en-dessous de la Porte en Trieux, vers la Sambre, apparaît dans la documentation. Si le tracé de la courtine médiévale semble avoir traversé les siècles, puisqu'il est repris aujourd'hui, peu ou prou, par le Rempart de la Vierge, il n'en est pas de même de ses abords extérieurs. Ceux-ci furent en effet profondément modifiés, et à plusieurs reprises, par l'établissement de gigantesques bastions. Sous le Régime hollandais encore, la Porte de Bruxelles elle-même fut déplacée d'une soixantaine de mètres vers la Sambre. Curieusement, le pont qui fut alors établi sur le fossé, et dont les vestiges sont aujourd'hui heureusement dégagés, semble reprendre l'emplacement de la dodane du 15^{ème} siècle qui apparaît sur de nombreux plans.

Peut-être la mémoire collective, par un phénomène de transfert dont elle est coutumière, a-t-elle attribué l'ancienne appellation au nouveau dispositif ? Je n'en ai aucune certitude mais c'est encore l'hypothèse qui me paraît expliquer au mieux la persistance du toponyme.

Jean-Louis Antoine

- Le front occidental de l'enceinte urbaine vers 1840, avec le nouveau tracé de la Porte de Bruxelles et, en haut à gauche, le chemin de la Dodane

TRAVAUX EN COURS



LES TRAVAUX DE VOIRIE

Les chantiers renseignés ici sont réalisés en fonction de divers facteurs dont les aléas de la météo. Il se peut qu'il y ait quelques variations entre le moment où cette liste est établie et le calendrier effectif de mise en œuvre des travaux.

Les travaux d'entretien sont menés par la Ville de Namur dans le cadre du programme communal d'entretien des voiries.

Les travaux liés aux impétrants sont menés par ORES (électricité, gaz), la SWDE (eau), Proximus ou VOO (téléphonie, télévision et internet).

Les travaux sur les voiries régionales sont menés par le Service Public de Wallonie.

Les travaux liés à l'égouttage et à l'installation de collecteurs des eaux usées sont menés par l'INASEP.

D'autres travaux d'entretien et de réparation ponctuels viennent compléter cette liste non exhaustive.

EN COURS

Belgrade

Avenue Jean Delhaye, Rues René Delory, Camille Godefroid, Joseph Vincent : entretien (raclage pose)

Rue Joseph Durieux : Remplacement de dalles en béton

Beez

Rue du Porson : entretien (raclage pose)

Bouge

Rue de la Poteresse : impétrants – ORES
Rue Jean Geuens : Remplacement de dalles en béton

Daussoulx

Collecteur du Frizet : travaux d'égouttage

Erpent

Rue du Grand Tige : impétrants – SWDE
Chant des oiseaux, Allées des Fauvettes, des Roitelets, des Alouettes, Chaussée de Marche : impétrants – SWDE

Jambes

Chaussée de Marche, Montagne Sainte-Barbe, Avenues de la Dame, du Parc d'Amée, Rues des Verreries, de l'Emprunt, des Peupliers : entretien (raclage pose)

Chaussée de Liège : impétrants – SWDE

Avenue du Parc d'Amée Rues de l'Emprunt, des Bluets, Kefer, Coquelicots : impétrants – ORES

Flawinne

Rue Marchand : création d'un aqueduc et réfection de la chaussée (jusque fin mai)

Rues Aimable Vigneron-Colin, Cochard, Marcel Vandy, Maurice Brossius, Chemin de la Vieille Sambre et Sur le Fond Barbette : entretien (enduisage)

Rue Tir de Ronet : entretien (raclage pose + enduisage)

Gelbressée

Collecteur du Frizet : travaux d'égouttage

Malonne

Chemin de la Vieille Sambre, Rue Maurice Brossius : entretien (enduisage)

Collecteur du Landoir : rues Fonds de Malonne et d'Insevaux diverses rues : mise en place d'un collecteur des eaux usées et travaux de voirie (travaux d'égouttage)

Chaussée de Charleroi, Fonds des Malonne : impétrants – VOO et ORES

Namur

Avenue Golenvaux : réfection de la voirie et des trottoirs – d'avril à fin juin

Rue Fossés fleuris : conception et réalisation d'une statue dédiée aux Molons

Rues de la Colline, Godefroid, des Noyers : entretien (raclage pose)

Boulevard du Nord et d'Herbatte : construction du Parking SNCB, création d'un by-pass et d'un rond-point (SPW, fin estimée : fin mai)

Rue sous le Pont, Square Léopold : adaptation de la voirie en prévision de la construction de la gare des bus (SPW, fin estimée : fin mai)

Avenues des Champs Elysées, Albert 1^{er}, rues Rogier, du Wisconsin, Gaillot, Lucien Namèche : impétrants – SWDE

Avenue des Croix du Feu : impétrants – ORES, Proximus

Rue de Fer : impétrants – ORES, VOO, Proximus

Rues Borgnet, Rogier, Places de la Station, Léopold, avenue de la gare : impétrants – ORES

Naninne

Rue des Bolettes et rue Neuve : entretien (raclage pose)

Saint-Marc

Rues du Centre, des Colonies : entretien (enduisage)

Saint-Servais

Rues Raymond Museu, de la Pépinière, Saint-Donat, Léopold de Hulster et des Colonies : entretien (enduisage)

Collecteur du Frizet : travaux d'égouttage

Suarlée

Rues de la Sapinette, de Zualart, Comognes de Suarlée, Bourgeois Chemins des Alaudes et des Accourres : entretien (enduisage)

Temploux

Rues d'Ortey, Bois de Boquet et Bout du Village : entretien (enduisage)

Vedrin

Collecteur du Frizet : travaux d'égouttage
Rues Jean Geuens et de l'Yser : Remplacement de dalles en béton

Wépion

Collecteur de Wépion : Chaussée de dinant et diverses rues : réfection des voiries liées à la pose d'un collecteur (travaux d'égouttage – fin estimée : août 2016)

Wierde

Rue de Herdal : réfection de la voirie et création d'un égout (en cours jusque fin mai).

Différents travaux liés à l'égouttage et à l'épuration des eaux sont également en cours dans plusieurs rues de la commune.

Des travaux sont également prévus un peu plus tard à Beez, Bouge, Dave, Erpent, Jambes, La Plante, Malonne, Namur, Naninne, Saint-Servais, Suarlée, Temploux, Vedrin et Wépion. Retrouvez toutes les infos en temps réel sur www.ville.namur.be → Thématique : Voiries → Voiries en ligne